

# Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité Val-des-Lacs

Date du scrutin 13 novembre 2022

Par cet avis public, Caroline Champoux, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 4 octobre dernier, elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
  - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis
  - Le 23 septembre 2022:
    - vous aviez la citoyenneté canadienne
    - vous n'étiez pas en curatelle
    - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années
  - De plus, vous deviez, le 23 septembre 2022, remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
    - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
    - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

**Adresse :** Hôtel de ville situé au 349 ch. Val-des-Lacs

**Horaire :** - 24 au 27 oct de 8h à 16h  
- 31 oct de 8h à 16h

**Date limite :** mardi 1<sup>er</sup> novembre 2022, de 10h à 13h

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

*Caroline Champoux*

**Présidente d'élection**

Adresse : 349 ch. Val-des-Lacs, Val-des-Lacs

Téléphone : 819-326-5624 poste 3611

## Signature

Donné à Val-des-Lacs le 18 octobre 2022

*Caroline Champoux*

Présidente d'élection